



FICHE D'INSCRIPTION

Année 2019 - 2020



Section : Baladins Louveteaux Scouts Pionniers

IDENTITÉ DE L'ENFANT

Nom		Prénom	
Adresse			
CP		Commune	
Ecole		Année d'étude	
Date de naissance		email	
Sexe			

ADRESSE POUR LE COURRIER

Nom		Prénom	
Adresse			
CP		Commune	
email 1		email 2	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'enfant possède-t-il

- Une carte de famille nombreuse ? oui non
- Un abonnement pour les transports en commun ? * oui non

**si votre enfant a moins de 12 ans et qu'il ne possède pas d'abonnement pour les transports en commun, merci de compléter la demande d'abonnement de la STIB afin de pouvoir obtenir gratuitement l'abonnement.
http://www.stib-mivb.be/article.html?_guid=800309e8-1983-3410-b599-e90c40f84dea&l=fr*

L'enfant a-t-il/elle un (des) frère(s) et/ou une (des) sœur(s) dans notre unité ou dans une autre unité guides ou scouts. Merci de préciser tous les détails requis.

Nom	Prénom	Unité	Section

Montant de cotisation 2019-2020 à verser sur le **compte 42ème Jean Heymans (BE05 001-1140040-75)**
en mentionnant dans la communication *le nom de l'enfant et la section*

- 1 enfant = **95 EUR**
- 2 enfants = **85 EUR** par enfant
- 3 enfants et plus = **80 EUR** par enfant

SITUATION FAMILIALE

Père		Mère	
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	
rue		rue	
CP + Commune		CP + Commune	
Tel Maison		Tel Maison	
GSM		GSM	
Email		Email	

2

Autre numéro éventuel à contacter en cas d'urgence : _____

Nom de la personne: _____

Les parents sont : Mariés Séparés Divorcés Autres**REMARQUES EVENTUELLES**

Autorisation de publication de photos ou vidéos Droit à l'image

Pour la fédération « Les Scouts » :

Afin d'illustrer le scoutisme, nous – La Fédération - utilisons les photos que nous possédons ou qui nous sont envoyées, principalement par des animateurs. Du fait de sa participation aux activités et aux animations, chaque membre est susceptible d'être photographié ou parfois filmé en vue d'une publication ou diffusion sur les supports de communication de son unité ou de la fédération, ou dans la presse. La fédération veille à ce que ces images soient appropriées et respectueuses de l'image de chacun.

Chaque membre peut demander l'arrêt de l'utilisation ou la retouche d'une photo ou vidéo sur laquelle il figure.

En ce qui concerne la 42^{ème} WL :

Par ailleurs l'unité WL042 a développé un archivage des photos exclusivement prises pendant les activités scoutées sur un serveur Cloud qui ne sera accessible qu'aux parents et animateurs via un mot de passe.

En inscrivant votre enfant dans l'unité vous autorisez le partage des photos de votre/vos enfant(s) entre membres de l'unité et parents de membre de l'unité.

ENGAGEMENT DES PARENTS

Par la présente, je soussigné _____ (Nom/prénom)

Père/mère/tuteur* de _____ (Nom/prénom de l'enfant), inscrit mon enfant à la 42^{ème} Unité Jean Heymans et, par conséquent, m'engage à respecter les règles de l'Unité et de la Section.

J'accepte par la présente que les photos ou vidéos prises dans le cadre scout sur lesquelles il(s)/elle(s) figure(nt) soient stockées sur le serveur Cloud de l'unité WL042 et accessibles aux parents et animateurs de l'unité via un mot de passe.

J'accepte également que des photos ou vidéos soient prises et utilisées par la presse dans le cadre d'un reportage sur les activités scoutées, toujours en présence et sous la surveillance des animateurs.

Fait à _____, le ____/____/____

Signature : _____

3

**la fiche d'inscription ainsi que la fiche médicale doivent être remises ou envoyer à la responsable de la section de votre enfant !
Merci de remettre les documents le + vite possible à la rentrée. Nous avons besoin de ces informations pour encadrer votre enfant dans les meilleures conditions possible !*